

Ville et technologies nouvelles: quelques besoins de recherche

François Ascher
Plan Construction et Architecture
2, ave. du Parc de Passy
F-75775 Paris Cédex 16
France

Résumé

L'auteur présente dans ce texte des réflexions issues d'organismes spécialisés dans la programmation de la recherche dans le champ de l'urbanisme et de l'habitat, réunissant des responsables politiques, administratifs et professionnels et des personnalités scientifiques.

Quelques axes majeurs de questionnements sont évoqués:

- Les besoins de connaissances liés au développement des pratiques gestionnaires des collectivités locales confrontées plus souvent maintenant à des problèmes de croissance intensive et de restructuration qu'à des problèmes de croissance extensive. Ces besoins portent en particulier sur les sciences et techniques de gestion et de communication, et sur les méthodologies de production et d'actualisation des données locales.
- Des interrogations et des demandes de recherche des responsables des collectivités locales, liées à la mobilisation de technologies nouvelles dans le champ urbain, et en particulier aux enjeux économiques et sociaux qu'elles expriment, cristallisent ou génèrent.

Summary

The author presents a number of ideas emanating from organizations that specialize in the programming of research in the field of urbanism and settlement and in which politicians, administrators, professionals and scientists collaborate.

A few of the main relevant questions are discussed:

- The need for a specific knowledge concerning the managerial practices elaborated by local collectivities; these are now confronting problems connected with intensive growth and restructuration rather than with questions related to an extensive growth. Knowledge is needed in particular on management or communication sciences and techniques, as well as on methodologies for producing and actualizing local data.
- The questions and research needs of local collectivities and their authorities; these are concerned with the application of new technologies to the urban field and express, focus on or generate various economic and social challenges.

1. Introduction

La définition d'une politique scientifique dans le champ de l'architecture, de l'urbanisme et de la construction devrait être le résultat d'exigences de deux ordres: celles des scientifiques d'une part, celles des acteurs sociaux d'autre part. Mais plusieurs problèmes se posent très concrètement dès que l'on essaie de définir des orientations précises en la matière.

Tout d'abord, dans un domaine aussi vaste, les exigences des uns et des autres sont évidemment très variées. Il faut essayer de les regrouper, puis décider de priorités. Mais au nom de quoi décider de ces priorités? On sait que ce que l'on a appelé autrefois le pilotage de la recherche "par l'aval", c'est-à-dire par les utilisateurs possibles des progrès scientifiques, se révélait assez vite relativement improductif. A l'inverse, il n'est pas possible de s'en remettre aux seuls chercheurs pour définir les priorités en matière de recherche et les autorités scientifiques doivent aussi tenir compte de la demande sociale quand elles élaborent leurs programmes.

Le problème se complique dans le champ de l'urbanisme lorsque l'on s'aperçoit que les acteurs sociaux ne formulent pas "spontanément" des demandes de recherche. Les milieux professionnels du bâtiment sont en effet très éparés; même les grandes entreprises dépensent peu pour la recherche. Les élus quant à eux ont d'autant plus de difficultés à formuler des commandes scientifiques que leurs échéances électorales sont de fait peu compatibles avec l'échelle temporelle des programmes de recherche. Parfois l'Etat, quand il conserve une responsabilité directe, est capable de formuler des demandes vis-à-vis des chercheurs.

Une solution pour tourner ces difficultés est de charger des intermédiaires d'un certain nombre de tâches, à savoir:

- constituer un interface entre milieux scientifiques et acteurs sociaux;
- aider les acteurs sociaux à formuler à partir de leur activité des demandes de recherche;
- aider les milieux scientifiques à identifier les usages possibles de leurs travaux;
- constituer des instances de débat et d'arbitrage.

Accessoirement ces mêmes intermédiaires peuvent aussi se charger d'un certain nombre de tâches de diffusion des résultats des recherches, de leur "valorisation". En effet, pour pouvoir être utilisée par d'autres que des chercheurs, la production scientifique "brute" doit être travaillée de telle façon qu'elle soit véritablement "consommable".

En France, une série d'institutions ont tenté depuis une vingtaine d'années d'effectuer ce travail. Il y eut d'abord la DGRST (Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique), puis des organismes spécialisés dans certains ministères techniques, en particulier à l'Équipement, au Logement et aux Transports.

Actuellement, en plus du Ministère de la Recherche et de la Technologie, il existe dans ce champ quelques organismes, à vocation interministérielle, disposant de crédits de recherche (dits "recherche incitative"): la Délégation à la Recherche et à l'Innovation, le Plan Urbain, le Plan Construction et Architecture.

Les quelques réflexions qui suivent s'inscrivent dans ce contexte. Elles sont issues de travaux menés en commun par des scientifiques et des acteurs sociaux: professionnels, élus, responsables administratifs.

2. Comment gérer les villes?

De la croissance extensive à la croissance intensive: l'importance des problématiques gestionnaires et qualitatives

En quelques années les problématiques du développement urbain ont considérablement évolué. En effet, alors que jusqu'au début des années 1970 la croissance urbaine était relativement généralisée, à la fin des années 1980 c'est plus en termes de qualité du développement ou de redéploiement que s'expriment les préoccupations urbanistiques.

A l'exception de quelques zones en "expansion spatiale" forte (principalement quelques très grandes agglomérations de dimension internationale ou des zones de type "sun-belts"), les agglomérations connaissent plutôt des problèmes de développement interne, de meilleure occupation des espaces, de renouvellement et d'amélioration des tissus urbains et de l'habitat, de "finition urbaine", parfois de densification, ou encore de conversion.

Dans ce contexte on assiste à plusieurs phénomènes, parmi lesquels:

- le développement de problématiques gestionnaires; les autorités territoriales doivent gérer des espaces d'ores et déjà largement construits et réaliser des aménagements et des équipements pour des populations déjà présentes. On construit moins souvent pour des populations "à venir". Le contexte économique renforce ces démarches gestionnaires (que l'on retrouve d'ailleurs au niveau politique et idéologique).
- Une concurrence plus marquée entre villes pour attirer activités, emplois et habitants. Cette concurrence favorise le développement de nouveaux types d'équipements, de nouveaux modes de financement, et le recours à des activités de marketing et de promotion urbaine.
- Les politiques doivent être de plus en plus "ciblées" et nécessitent des outils de connaissance plus fins; les problématiques de la qualité tendent à supplanter celles de la quantité (bien que certains problèmes "quantitatifs" soient encore loin d'être résolus, par exemple dans le domaine du logement).

L'impact de ces phénomènes sur les besoins en recherche est très varié. On peut noter en particulier:

2.1. La nécessité d'articuler recherche urbaine et recherche dans le domaine des sciences de gestion (organisation et management, marketing...) et de la communication

En France, la recherche économique et la recherche en gestion ont longtemps été très séparées. On assiste depuis quelques années à un début de rapprochement très positif. Il serait utile d'en profiter au moment où des problématiques gestionnaires nouvelles pénètrent dans les collectivités publiques.

Mais la gestion de celles-ci pose des problèmes spécifiques, en particulier pour concilier les exigences du service public et les techniques gestionnaires qui reposent largement sur des concepts de rentabilité. Il y a là nécessité de mettre au point des méthodes et des concepts nouveaux.

Ces questions débouchent évidemment sur le très important problème du *partage entre services publics et services privés* et le développement de diverses formes intermédiaires (concession, économie mixte, etc.).

Quelques travaux de qualité existent d'ores et déjà dans ce domaine. Mais il est probablement nécessaire d'accentuer l'effort et de mieux connecter les recherches assez spécialisées qui ont lieu dans ce champ avec des approches de science politique et de sociologie.

Ces nouvelles formes de gestion des collectivités locales, dans un contexte de concurrence à l'échelle européenne pour attirer emplois et main d'œuvre qualifiées, entraînent les communes, les départements et les régions dans des actions importantes de communication.

Quelques organismes spécialisés s'intéressent à ce secteur mais de façon opérationnelle. Il serait intéressant d'y engager également quelques recherches tant sur la *communication externe des collectivités territoriales (leur image de marque)* que sur leur *communication interne*. Ici encore il serait utile de mobiliser aussi des politologues et des sociologues, pour étudier les enjeux et les impacts de ces politiques de communication.

Comment se constituent les "images de marque" d'une ville ou d'un quartier? Comment se modifient-elles? Comment interviennent-elles dans les critères de choix de localisation d'un lieu de résidence ou d'une implantation d'activité? Quels sont les liens entre ces actions de communication et la perception d'une "*identité territoriale*" ?

2.2. *Ces politiques urbaines, qui traitent de populations existantes, et plus seulement de populations "à venir", nécessitent également des appareils de connaissance et d'observation plus précis et des informations d'une nature différente de ce que classiquement produisaient un certain nombre d'institutions.*

A cela s'ajoutent des évolutions sociales qui renforcent certains besoins d'information. L'obsolescence de certains réseaux de communication traditionnels entre élus et "société civile" (fondés notamment sur le petit commerce, des structures notabilliaires, la vie associative locale) aboutit dans certains cas à une véritable *opacité de cette société civile au regard des élus et des administrations*. Cela explique dans une certaine mesure l'usage croissant que ces derniers font tant des enquêtes d'opinion que des campagnes de type publicitaire. Mais cela motive aussi une demande nouvelle de connaissances et de statistiques territorialisées.

Dans cette perspective, il importe de soutenir les *approches "longitudinales" et "biographiques"*, auxquelles les démographes et les sociologues ont fait faire beaucoup de progrès ces dernières années. Les problématiques en termes de "cycles de vie" développées de façon très différentes par les sociologues et par les économistes ont également un grand intérêt. Ces approches sont en effet susceptibles d'aider à comprendre comment évoluent des populations données et ont donc quelques vertus prospectives.

On peut évoquer également dans cette rubrique deux autres problèmes d'information statistique et de connaissance.

Le premier est assez traditionnel: il s'agit de *l'absence de véritables comptes d'agglomérations et régionaux*. L'économie spatiale est peu développée en France; c'est un manque ancien, mais il est particulièrement sensible en cette période de décentralisation.

Le second est celui de la *méconnaissance du fonctionnement des marchés locaux de l'habitat*. Certaines recherches en cours laissent envisager une meilleure connaissance des déterminants de la demande. Mais ceux de l'offre sont très peu étudiés. Par ailleurs on a engagé de premières recherches méthodologiques sur les appareils d'observation des marchés locaux de l'habitat, mais un effort plus important reste probablement indispensable.

Ce type d'instrument semble nécessaire tant pour les collectivités publiques, pour intervenir plus efficacement et *connaître les effets de leurs interventions* (effets parfois complexes, voire "pervers"; nécessité d'instruments d'évaluation systématique des politiques publiques), que pour les acteurs privés qui dans un domaine réglé économiquement par le long terme sont de fait souvent limités, faute de connaissances plus globales, à des approches très ponctuelles et à court terme.

2.3. *Les mutations sociales et urbaines induisent également des demandes d'analyse beaucoup plus fines et plus qualitatives que les approches "socio-économiques" traditionnelles, capables de trouver pour une population de plus en plus "complexe" des solutions adaptées à chaque situation, à chaque groupe.*

Les systèmes normatifs globaux sont de plus en plus inadaptés. Cela est vrai tant dans le domaine des politiques sociales locales que plus généralement pour adapter ville et habitat à des exigences et des modes de vie nouveaux.

Dans le domaine social, les problèmes sont de plus en plus variés. Les politiques de revalorisation des quartiers d'une part, d'insertion d'autre part, nécessitent une *connaissance plus fine des phénomènes de pauvreté, de ségrégation, d'exclusion* (il faut souligner à ce propos que la loi récemment adoptée par le Parlement français, créant un "Revenu Minimum d'Insertion", prévoit pour la première fois dans le même texte une procédure d'évaluation de la mise en place de cette procédure et de ses effets).

Mais villes et habitats sont aussi les points d'appui d'exigences *nouvelles en matière de confort*, et plus précisément d'adaptations fines du logement et du cadre urbain aux besoins des gens, à leurs pratiques, à leurs désirs et à leurs plaisirs. Cela va de la possibilité d'adapter le logement aux exigences variées et parfois contradictoires des différents membres de chaque "unité familiale" (et à leur évolution dans le temps du groupe familial), à la qualité des matériaux du mobilier urbain, en passant par les problèmes de l'environnement (qualité de l'air, environnement sonore, santé et sécurité dans la ville).

Il faut, à ce propos, souligner le *retard de la recherche en France très généralement dans le domaine de l'environnement*. Cela s'explique probablement de différentes manières: faibles densités et pollutions relativement réduites comparativement à certains pays (Ruhr ou Nord de l'Italie par exemple), mais aussi faible pression politique des écologistes et des mouvements consuméristes, racines culturelles et historiques ("les Lumières" et la confiance dans le progrès, plutôt que le romantisme...).

Il n'en reste pas moins, en particulier dans le contexte du processus d'euro péinisation, que ces problèmes vont revêtir une importance croissante: les villes qui veulent attirer des emplois qualifiés comme les entreprises qui veulent vendre des produits à l'étranger seront de plus en plus confrontées à des exigences, voire à des normes, plus élevées. Par absence de pression locale et de marché intérieur porteur, villes et entreprises françaises, mais aussi chercheurs, risquent de prendre beaucoup de retard.

Une approche particulière des problèmes d'environnement est possible à partir d'une problématique sur *l'évaluation des risques et leurs méthodes de gestion*. Quelques recherches sont actuellement engagées sur ce thème. Il faudrait leur donner plus d'importance et élargir le champ de recherche. Une série d'événements récents (accidents, pollutions, inondations, incendies) qui ont concerné directement des collectivités territoriales souligne l'acuité de certains de ces problèmes.

2.4. *La recherche en urbanisme*

Nous avons jusqu'ici surtout évoqué des besoins de recherche "pour" l'urbanisme. Il ne faudrait pas non plus négliger la recherche "en" urbanisme. Trois points plus particuliers me semblent devoir être évoqués à ce propos.

- *La recherche sur les stratégies et les politiques urbaines*. Comment par exemple "faire" des technopôles qui ne soient pas de simples zones industrielles? Comment "raccorder" les tissus urbains "déchirés"? Comment restructurer des quartiers, les relier, réhabiliter un centre ancien? Comment inscrire des opérations ponctuelles (habitat, emploi, bâtiment public, voirie) dans des projets urbains stratégiques? Des expériences nombreuses sont menées en France et à l'étranger; mais elles sont plus actuellement de l'ordre des savoir-faire que des savoirs; elles ouvrent un champ de recherche important.
- *La recherche sur les outils de la planification urbaine, de l'aménagement et de la maîtrise des sols* (procédures et instruments juridiques).
- *La recherche sur les outils techniques des urbanistes*. C'est un domaine où les technologies nouvelles se développent assez vite (DAO, CAO, systèmes experts, images de synthèse, télématique professionnelle pour la transmission de données et d'images). Des recherches sont nécessaires pour développer ces nouveaux outils, en tenant compte des besoins spécifiques des collectivités publiques et des personnels de ce secteur (problèmes de nouvelles qualifications, de formation initiale et continue, d'ergonomie).

3. **Technologie nouvelles et mutations urbaines**

Bien évidemment les villes et la construction ne restent pas à l'écart du choc des technologies nouvelles, en particulier des technologies informatiques, de la communication et des matériaux nouveaux (qui pénètrent ce secteur dans des proportions et à des vitesses inégales).

La présence des technologies nouvelles s'exprime dans ces champs de *plusieurs façons*:

- le développement des villes est de plus en plus déterminé par les logiques d'implantation et de fonctionnement des entreprises travaillant dans les secteurs des technologies nouvelles ou y recourant;
- la production et la gestion du cadre bâti et urbain font aussi appel à ces technologies nouvelles et sont en partie déterminées par celles-ci. On évoque à ce propos le développement d'un secteur appelé "génie urbain".
- les modes de vie des habitants et les rapports sociaux sont aussi probablement de plus en plus marqués, directement ou indirectement, par l'usage de ces technologies nouvelles.

Le risque dans ce contexte est celui d'approches privilégiant exagérément dans l'analyse ou dans les pratiques le rôle autonome des technologies et négligeant divers processus sociaux, économiques et culturels. Il faut en effet se garder des problématiques de recherche en termes "d'impact des techniques nouvelles" qui se sont souvent révélées peu productives et d'un faible intérêt prospectif.

Plus riches semblent les approches qui appréhendent ces techniques nouvelles à la fois comme des techniques, mais aussi comme des objets et des enjeux économiques et sociaux. Partant de là, on considère que les techniques ne changent pas la société, mais que ce sont les groupes et les acteurs qui la constituent, qui produisent ces techniques et s'en saisissent dans le cadre de leurs jeux et de leurs rapports complexes.

Ce type de problématique nécessite particulièrement des approches pluridisciplinaires; ou plus précisément, pour les mettre en oeuvre, *il est indispensable que les programmes de recherche soient conçus à partir d'approches pluridisciplinaires.*

Cela n'est pas facile à réaliser car on a souvent tendance à définir les programmes de recherche dans ce domaine à partir de considérations techniques, puis après seulement à s'interroger sur la validité économique (et quelquefois sociale) des propositions techniques.

Généralement d'ailleurs, parce que convoquées seulement en fin de parcours, les sciences sociales ne peuvent plus apporter que des réponses assez pauvres.

3.1. *Economie urbaine et mutations économiques*

Depuis que se sont développées des politiques d'aménagement du territoire, on a multiplié les études sur les critères de localisation des activités économiques. L'intérêt de ces études est resté relativement limité. Du fait qu'elles sont très descriptives, elles n'ont pas fait sensiblement progresser les connaissances dans le domaine de l'économie spatiale et ont été d'une aide très limitée dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques d'aménagement du territoire.

Depuis quelques années les recherches menées dans ce domaine se sont mieux articulées avec ce que l'on peut appeler globalement l'économie industrielle; elles ont gagné ainsi en pertinence.

Il n'en reste pas moins que l'on a du mal à renouveler les concepts et les instruments de l'aménagement du territoire, alors que les mutations économiques sont très importantes, que les secteurs en développement s'appuient sur des technologies nouvelles, que l'informatique et les télécommunications pénètrent toutes les activités dans tous leurs compartiments.

On a renouvelé un peu le vocabulaire et les objets: on ne parle plus de parc industriel mais de technopôle, plus d'aéroports et d'autoroutes mais de TGV, de téléport et de plate-forme, plus de métropole d'équilibre mais d'eurocité.

Pour ce qui concerne les zones "en déclin", globalement on continue de tenter d'y "gérer les territoires" et d'y fixer des populations, alors qu'il faudrait peut-être beaucoup plus "gérer des populations" et les aider notamment à passer d'un territoire à un autre. Mais ceci est un autre problème qui déborde le cadre de cet article!

Par contre il nous faut insister ici sur la *nécessité de développer l'analyse des systèmes formés par les relations industrielles et les services qui y sont associés, et les formes spatiales de ces systèmes.* Des concepts nouveaux sont probablement appelés à remplacer dans les prochaines années ceux que nous employons actuellement et qui

sont encore issus des approches en termes de "hiérarchie des villes" et "d'armature urbaine".

De fait ce qu'il est dit actuellement de *l'économie de la communication* s'applique parfaitement à l'économie urbaine, à savoir que de nouvelles problématiques sont nécessaires, qu'il faut reconsidérer la notion de marché et d'échange, que le statut et les fonctions de l'information et de la communication sont au coeur de tous les mécanismes économiques les plus fondamentaux. Ce renouvellement conceptuel doit s'accompagner d'un *renouvellement dans les outils de formalisation et d'une restructuration importante des appareils statistiques*. Il importe de mobiliser les économistes sur le champ urbain et en particulier sur ce type de problématique.

3.2. *Il faut aussi souligner la faiblesse actuelle de la recherche en France dans le domaine de l'économie de la construction et du logement, et plus généralement de la production du cadre bâti.*

On n'a pratiquement pas actualisé depuis le début des années 1970 les travaux qui avaient été faits sur les systèmes de production du cadre bâti. On connaît très mal les agents de ce système, dont les recompositions importantes sont dues notamment à la modification des marchés, au développement de nouveaux produits, à l'introduction des technologies nouvelles liées à l'informatique.

On assiste actuellement à *des transformations qualitatives probablement au moins aussi importantes que celles des années 60-70*. D'énormes groupes se sont constitués dans le BTP (Bâtiments et Travaux Publics). Des techniques nouvelles font irruption. Les relations entre concepteurs, producteurs, financiers, gestionnaires, consommateurs sont en pleine évolution. Les métiers se recomposent. L'intégration de la fonction de financement par les producteurs, en particulier dans le cadre des grands projets, joue de plus en plus fortement sur les choix et les formes de réalisation d'un certain nombre d'équipements publics.

Des tendances diverses s'expriment en France et en Europe dans le BTP. Certaines entreprises évoluent vers une sorte de fonction d'ensemblier s'appuyant sur une ingénierie centrale. D'autres groupes au contraire développent une stratégie plus intégratrice.

Mais tous ces grands groupes débordent de plus en plus de leur cadre initial, et se présentent maintenant comme des *"industries de l'urbain"*, intervenant dans le bâtiment, les travaux publics, l'eau, l'assainissement, les déchets, les télécommunications et les téléservices.

Comment fonctionnent ces groupes? Ces activités sont-elles intégrées au sein de ces groupes et à quel niveau? Quelles conséquences cela a-t-il sur la manière dont sont conçus et réalisés les constructions, les réseaux, les villes? Voit-on émerger en pratique ce que certains ont appelé le "génie urbain", la "réseautique", la "connectique" etc.?

Pour ce qui concerne les *filières de construction*, il faut aussi souligner le rôle probable des technologies nouvelles dans leurs restructurations. Déjà à leur contact, au niveau des grandes entreprises du bâtiment, non seulement les liaisons se modifient entre le commercial, les méthodes et le chantier, mais la définition et les limites mêmes de ces fonctions sont en cours de recomposition.

De même les relations entre les différents intervenants dans le procès de production sont susceptibles de connaître des modifications importantes dans les prochaines

années. Il faut ainsi s'interroger sur *le rôle qu'auront les systèmes de communication télématique professionnelle qui se mettent en place dans différents pays européens.*

Le secteur du bâtiment présente, de ce point de vue aussi, des spécificités notables par rapport à la plupart des autres secteurs industriels: une partie importante de la conception de l'ouvrage reste séparée de la conception de la production et de la production elle-même. Celle-ci est également éclatée entre un grand nombre d'acteurs avec des systèmes de sous-traitance ou de partenariat généralement peu stables ou peu répétitifs.

La communication d'informations entre acteurs différents y est donc d'une très grande intensité. Elle comprend également des informations graphiques en grand nombre. Ce système de production très éclaté est évidemment accompagné d'un système de flux financiers tout aussi compliqué, notamment parce que très fractionné.

Il est probable que des gains importants de productivité sont à attendre de ce secteur à partir de l'utilisation de techniques nouvelles de communication. Mais il s'agit aussi d'un enjeu économique important car ces nouveaux systèmes peuvent jouer un rôle notable dans les restructurations de la filière.

Il faut noter aussi que l'on dispose de très *peu de connaissances sur les autres acteurs du système de production du cadre bâti, en particulier les maîtres d'ouvrage et les institutions financières.* Pourtant des phénomènes importants ont eu lieu ces dernières années, tant du côté de la maîtrise d'ouvrage publique, qui s'est profondément transformée et modernisée, intégrant de nouvelles méthodes de gestion, que du côté de la maîtrise d'ouvrage privée où l'on a vu apparaître quelques très grands groupes de promotion immobilière qui d'ores et déjà se lancent sur les marchés européens.

Un autre domaine de méconnaissance relative est celui de la *macro-économie du logement.* Des travaux ponctuels ont été réalisés à la demande de commissions chargées de réformer tel ou tel aspect du financement public du logement, mais il n'y a pratiquement pas eu de recherches globales, capables de situer le financement du logement dans le contexte économique et financier plus général.

Tout ceci montre la nécessité de faire un effort important du côté de la recherche économique, pour la mobiliser sur le champ des villes et de la construction.

3.3. *Technologies nouvelles et modes de vie*

Alors que l'on voit les techniques nouvelles de l'informatique et de la communication prendre place chaque jour un peu plus dans notre vie quotidienne, on peut être tenté ici aussi de multiplier les recherches sur "l'impact" de ces technologies sur les modes de vie et les façons d'habiter.

Mais cette formulation risque elle aussi d'aboutir à une impasse car on risque de ne pouvoir éviter des réponses sans valeur prospective réelle, qui tendraient pour les unes à imputer aux techniques nouvelles des effets de phénomènes sociaux plus complexes, ou à l'inverse qui considéreraient que ces techniques ne changent rien car on ne peut mettre en parallèle des changements sociaux notables.

Deux thèmes principaux semblent devoir être retenus:

- *Individu, sociabilités urbaines et techniques de communication*

Les sciences sociales se sont beaucoup penchées ces dernières années sur une série de thèmes comme la famille, l'individualisme, le lien social dans la ville moderne, les réseaux sociaux. Certains croient discerner le primat croissant de l'individu; d'autres parlent du "repli domestique"; d'autres à l'inverse croient discerner de nouveaux

"tribalismes". Pour certains, les technologies nouvelles de communication vont accentuer ces tendances "centripètes" en "apportant" de plus en plus de choses à domicile; pour d'autres au contraire, le développement de communications de toutes sortes aura des conséquences "centrifuges", permettra des échanges plus nombreux, rendra possible des localisations plus lointaines, voire générera des mobilités nouvelles.

C'est dans cette perspective que l'on peut s'interroger sur l'usage urbain de ces technologies de communication: à un bout de la chaîne l'habitat (ou le lieu de travail), avec un nombre croissant de fonctions connectables sur les nouveaux réseaux (ce que l'on appelle maintenant la domotique); à l'autre bout, les services urbains qui peuvent aller de l'assistance aux personnes âgées à la télégestion des loyers en passant par la télécommande du chauffage de la maison de campagne!

- *Les inégalités sociales et les nouvelles techniques urbaines*

Dans quelle mesure ces techniques nouvelles:

reproduisent-elles les inégalités sociales existantes?

redoublent-elles ces inégalités sociales?

ou au contraire offrent-elles des possibilités de faire reculer certaines inégalités sociales?

Il est probable que sans action volontaire, les inégalités sociales se saisiront de ces techniques nouvelles. Dans certains cas elles peuvent accentuer des processus d'exclusion; c'est le cas des travailleurs peu qualifiés qui sont sur-marginalisés par le développement de technologies avancées. Dans d'autres cas au contraire, elles peuvent servir à désenclaver des groupes sociaux ou des régions.

De ce point de vue l'exemple du minitel, après celui du téléphone, est très intéressant. Les potentialités dont il est porteur peuvent être investies par les inégalités sociales (certaines études sur son usage spontané en témoignent); mais elles peuvent aussi être des instruments de remise en cause de ces inégalités (des expériences d'enseignement dans des zones d'éducation prioritaires en témoignent à leur manière).

4. Conclusion

En conclusion de ces remarques très générales sur quelques besoins de recherche, je voudrais souligner plus particulièrement:

- l'effort important de recherche économique à faire dans ce champ;
- la nécessité d'articuler dès la définition des programmes de recherche les démarches des sciences sociales et celles des sciences de l'ingénieur;
- l'importance des questions de communication tant dans la sphère technique, que dans les sphères économiques et sociales.

En effet, ce qui de tout temps a fait les villes, c'est la concentration qu'elles rendaient possible. Cette concentration était nécessaire pour communiquer, pour échanger. Et demain la qualité d'une ville dépendra toujours de l'intensité et de la qualité des communications et des échanges qu'elle rendra possibles.

Il importe de ce point de vue de ne pas non plus séparer les recherches sur l'urbanistique et l'architecture des recherches sur les transports, qui restent les moyens principaux de communication. Il y a là nécessité de décloisonner les disciplines comme les champs administratifs.